AR PREFECTURE

005-210500237-20160127-DEL20160127003-DE Regu le 01/02/2016

VILLE DE BRIANÇON



N° DEL 2016.01.27/003

CONVOCATION		
Date	21/01/2016	
Affichage	21/01/2016	

	RE DES ME	
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	32

THÈME: TRAVAUX 1.

OBJET: ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS CHEMIN DE FONTCHRISTIANE – DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DETR.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 27 janvier 2016 à 17h00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

Étaient Présents: GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, FABRE Mireille, PEYTHIEU Éric, GRYZKA Romain, VALDENAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc,

Étaient Représentés :

DJEFFAL Mohamed pouvoir à BOVETTO Fanny. JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain. CIUPPA Marcel pouvoir à FROMM Gérard ROMAIN Manuel pouvoir à POYAU Aurélie. ARMAND Émilie pouvoir à GRYZKA Romain.

Étaient Absents-Excusés :

DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, CIUPPA Marcel ROMAIN Manuel, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : MILLET Thibault.



AR PREFECTURE

005-210500237-20160127-DEL20160127003-DE Regu le 01/02/2016

Rapporteur: Gérard FROMM.

Considérant les travaux réalisés en 2015 conjointement avec la RBEA, transformée par délibération n°DEL 2015.11.04/191 du 4 novembre 2015 en Société Publique Locale dénommée « Eau Service Haute Durance » (SPL ESHD), sur le réseau d'eau potable et les réseaux d'assainissement ;

Considérant la fin de ces travaux en novembre 2015 et la nécessité de laisser un délai de plusieurs mois pour le compactage des fouilles profondes avant de reprendre le revêtement de chaussée de manière définitive ;

Considérant que la commune de Briançon souhaite poursuivre les efforts en matière de modernisation des réseaux et de mise en valeur du patrimoine de ses hameaux ;

Considérant les possibilités de convention avec EDSB et Orange pour l'enfouissement de leurs réseaux aériens présents dans le quartier ;

Considérant l'intérêt de rénover le revêtement de chaussée des places adjacentes et de la partie haute du chemin de Fontchristiane jusqu'à la route du Fort des Têtes ;

Considérant que ces travaux sur le chemin de Fontchristiane sont estimés à ce stade à 260 000,00 € HT ; ce coût devant être réajusté en fonction du résultat des procédures de passation des marchés publics ;

Considérant l'accord de la Société Publique Locale « Eau Service Haute Durance » pour financer 50 % du coût de la réfection définitive des tranchées réalisées en 2015 et 2016 ;

Considérant que le plan de financement de ces travaux peut être le suivant :

DEPENSES		RECETTES		
POSTES	MONTANT € HT	ORGANISMES	MONTANT €	TAUX
Réseaux	80 000,00	ETAT - DETR	64 000,00	24,62 %
Réfection de tranchée	80 000,00	SPL « ESHD »	40 000,00	15,38 %
Reprise des places et de la partie haute du chemin	100 000,00	AUTOFINANCEMENT	156 000,00	60 %
TOTAL	260 000,00	TOTAL	260 000,00	100 %

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'accepter les propositions ci-dessus ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la participation financière pour la réfection définitive des tranchées auprès de la SPL « Eau Service Haute Durance »;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 32 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

PUBLIÉ LE 0 1 FEV. 2016

Le Maire,
Gérard FROMM